



Ufcv
13 Porte du Miroir
68100 MULHOUSE

Tél. : 03 88 15 52 35
Mail : formationpro-al@ufcv.fr



CFA Form'As
4 Allée du Sommerhof
67200 STRASBOURG

Tél. : 03 88 28 00 05
Mail : contact@form-as.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

BPJEPS « Animateur »

Mention : LOISIRS TOUS PUBLICS

Mulhouse, Du 15 novembre 2021 au 1er septembre 2023

Candidature Apprentissage (- de 30 ans ou T.H.)

Vous devez vous préinscrire sur le site <https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Form'AS.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau. Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Candidature autre statut (salarié, individuel, autres...)

Coller dans ce
cadre une photo
d'identité
récente

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

Identité

Madame Monsieur

NOM de naissance : Prénom :

NOM marital :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance : Lieu + N° dép. :

N° sécurité sociale :

Situation familiale : Nationalité :

NOM et N° de téléphone mobile de la personne à contacter en cas d'urgence :

.....

Êtes-vous en situation de handicap ? oui non

Avez-vous une reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ? oui non

En cas de reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé, vous devez obtenir un avis favorable à l'exercice du métier d'animateur émis par un médecin agréé par la MDAPH (demande à faire auprès de la MDPH du département de résidence).

Parcours de formation

Parcours dans l'animation :

- BAFA BAFD CQP Animateur périscolaire
 BAPAAT / CPJEPS BEATEP *spécialité*
 BEES, *spécialité* BPJEPS *spécialité*
 Validation partielle, *diplôme et spécialité*
UC validées UC1 UC2 UC3 UC4 UC5 UC6 UC7 UC8 UC9 UC10
 PSCI / AFPS

Parcours scolaire :

- BREVET des collèves CAP, *spécialité*
 BEP, *spécialité* BAC, *spécialité*
 ETUDES SUPERIEURES,
diplôme le plus élevé, *spécialité*
 Autre diplôme, le plus élevé (préciser)

Situation au regard de l'emploi

- Vous êtes salarié(e) CDD Date de début Date de fin
 CDI

Fonction exercée :

NOM de votre structure employeuse :

Coordonnées :

Représentée par :

(NOM, Prénom et fonctions dans la structure)

Situation(s) particulière(s)

- Vous êtes demandeur d'emploi percevant l'allocation de base bénéficiaire de l'ARE

Numéro identifiant pôle emploi :

Date de votre dernière inscription à Pôle Emploi :

- Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi par la Mission Locale de :

- Vous êtes bénéficiaire du RSA

Plan de financement de la formation

Bénéficiez-vous d'une prise en charge financière de votre formation ? OUI NON

Prise en charge totale Prise en charge partielle *Montant :*

Si accord de prise en charge de la part d'un tiers (employeur, Opca, institutionnel...). **Joindre une attestation signée de sa part, stipulant le montant de la prise en charge.**

Avez-vous déjà trouvé un employeur prêt à signer un contrat d'apprentissage ?

Oui Non Peut-être (en attente de réponse)

Pour les contrats d'apprentissage, l'employeur est invité à prendre contact avec le **CFA Form'As** au 03 88 28 00 05 ou par mail contact@form-as.fr

Envisagez-vous d'autres pistes ? Si oui lesquelles et quelles ont été vos démarches ?

.....
.....

Structure de formation en milieu professionnel

NOM de votre structure employeuse :

Coordonnées :

Représentée par :

(NOM, Prénom et fonctions dans la structure)

Tuteur pressenti :

(NOM, Prénom et fonctions dans la structure et diplôme)

Pour mémoire : dans le cadre de votre alternance vous devez être accompagné par un tuteur. Ce dernier doit soit posséder une grande expérience dans le domaine professionnel du diplôme, soit être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent au diplôme auquel vous vous inscrivez.

Autorisations

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : les informations communiquées sont indispensables à la prise en compte de votre demande. Elles donnent lieu à l'exercice du droit à l'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi informatique et libertés.

J'autorise l'Ufcv à utiliser mes NOMS, adresse, numéros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative de mon dossier. OUI NON

DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'Ufcv à utiliser les photographies sur lesquelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de l'Ufcv : catalogues, journal d'information, brochures, affiches, Cd-Rom, sites officiels Ufcv et toute autre publication que l'Ufcv estimera utile à sa communication. * OUI * NON

L'Ufcv s'interdit formellement toute cession ou vente de ces données à des tiers.

Conditions d'accès à la formation BPJEPS

Conditions d'accès :

- Avoir 18 ans
- Être titulaire du PSC I ou équivalent
- Justifier d'un des diplômes suivants :
 - CQP animateur périscolaire, BAPAAT, CPJEPS, Bafa ou Bafd, BAC SPVL, BAC PRO Agricole, Brevet Professionnel Agricole ou BPJEPS
 - ou justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Tests de sélection :

Si vous détenez les exigences préalables à l'entrée en formation, une convocation aux épreuves de sélections vous sera transmise. Les épreuves de sélections se déroulent **1^{er} juillet et/ou 30 septembre 2021**, et comprennent : une épreuve écrite et un entretien avec un jury portant sur l'expérience du candidat et ses motivations pour la formation.

Journée de préparation aux sélections : Des journées de préparation sont organisées le **4 et 28 juin 2021**.

Je souhaite participer à la préparation aux sélections

LE 4 JUIN 2021

LE 28 JUIN 2021

PIECES ET DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- Le dossier d'inscription remplis
- Un curriculum vitae
- Une copie recto - verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Une copie de votre carte vitale
- Les copies de votre (ou de vos) diplôme(s)
- La/les attestation(s) de 200 heures délivrée(s) par la/les structure(s) d'accueil, en tant qu'animateur professionnel ou non auprès d'un groupe.
- L'attestation PSC I ou équivalence valide jusqu'à la fin de la formation
- Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (bulletin n° 3)
- Une attestation de recensement (*concerne les personnes de moins de 25 ans*)
- Un certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (*concerne les personnes de moins de 25 ans*)
- Un chèque de 30 euros à l'ordre de l'UFCV correspondant aux frais de dossier
- Deux enveloppes affranchies

- En cas de reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé, un avis favorable à l'exercice du métier d'animateur émis par un médecin agréé par la MDAHP

- Pour tous les candidats : Un document de 6 à 10 pages (dont la forme vous est laissée libre) dans lequel vous présenterez :
 - Ce qui vous caractérise, vos passions, vos hobbies, vos savoirs faire
 - Votre parcours professionnel, associatif et personnel et votre projet
 - Ce qui vous paraît essentiel dans vos expériences d'animation
 - Vos motivations à entrer en formation,
 - Vos attentes

Je soussigné(e)
Certifie l'exactitude des renseignements fournis

Date et signature

Le dossier est à retourner complet à :



13 Porte du Miroir - 68100 MULHOUSE

ATTESTATION DE TRAVAIL

Je soussigné(e),
atteste par la présence que M./Mme,
a travaillé au sein de notre structure en qualité de,
et ce pour la période de/du,
soit une durée de heures.

Cette attestation est délivrée à l'intéressé sur sa demande pour servir et valoir ce que de droit.

Le

Signature

Cachet